REUNION DU BUREAU

10 MARS 2015

COMPTE RENDU

Le Bureau de la CLE du SAGE Sioule s'est réuni à Chantelle à 9h30 sous la présidence de M. ESTIER. Il remercie toutes les personnes présentes ainsi que Mme ROUAIRE pour son accueil. La présentation projetée est jointe au présent compte-rendu.

Ordre du jour

- Validation du rapport d'activité 2014
- Avis sur le dossier d'autorisation irrigation 2015 du Puy-de-Dôme
- Avis sur le curage de l'atterrissement situé au niveau de l'usine hydroélectrique de Montfermy
- Logo du SAGE
- Notice SAGE
- Questions diverses/ informations

Liste des présents

NOM			REPRESENTANT	SIGNATURE
Monsieur	Pascal	ESTIER	Commune des Ancizes – Président de la CLE	Présent
Madame	Nicole	ROUAIRE	Conseil Régional d'Auvergne	Présente
Monsieur	Daniel	SAUVESTRE	Commune de Châteauneuf-les-Bains (63)	Excusé
Madame	Anne-Marie	DEFAY	Conseil Général de l'Allier	Présente
Monsieur	Giles	JOURNET	Communauté de communes en pays St-Pourcinois (63)	Présent
Monsieur	Jean	MICHEL	SMAD des Combrailles	Présent
Monsieur	Pierre	A.TERIITEHAU	SMAT du Bassin de la Sioule	Excusé
Madame	Agnès	MOLLON	PNR des Volcans d'Auvergne	Présente
Monsieur	Nicolas	BONNEFOUS	Chambre d'Agriculture 03	Présent
Monsieur	Christian	BAYET	Fédération du Pêche 63	Présent
Monsieur	Maurice	LEDRAPPIER	Délégation Régionale D'EDF	Excusé
Monsieur	Bernard	DEVOUCOUX	FRANE	Excusé
Madame	Béatrice	RAYNAUD	MISEN de l'Allier	Présente
Monsieur	Jean	OBSTANCIAS	MISEN du Puy-de-Dôme	Excusé
Madame	Sandrine	COULAUD	DREAL Auvergne	Excusée
Monsieur	Olivier	SIMEON	Agence de l'Eau Loire Bretagne	Présent
Madame	Mathilde	NORMAND	Conseil Général du Puy-de-Dôme	Présente
Madame	Céline	BOISSON	EP Loire – Animatrice du SAGE	Présente
Madame	Mylène	ROSSIGNOL	SMADC – secrétaire	Présente

Validation du rapport d'activité de la CLE 2014

Céline BOISSON présente le rapport d'activité de la CLE 2014. Ce document a été conçu de manière à faciliter la lecture et la compréhension par tous les acteurs du territoire à l'image de celui de 2013. Au regard des remarques des participants, le rapport d'activité ainsi présenté et rédigé correspond aux attentes.

Les précisions, rectifications et ajouts suivants seront apportés au document.

PAGES	MODIFICATIONS
Page 7	- Ajouter l'année d'évaluation de l'état des masses d'eau (O. SIMEON) - Dans le zoom ajouter le nombre de masses d'eau (P. ESTIER) - Préciser que, pour les masses d'eau en bon état, l'état chimique (pesticides et PBC) n'est pas disponible (P. ESTIER)
Page 10	- Préciser la date de la recomposition du Bureau de la CLE (O. SIMEON)
Page 11	- Ne pas inclure le poste de Directeur du PAGE de l'EP Loire à la cellule d'animation (O. SIMEON)
Page 12	- Remplacer « la CLE a cessé de fonctionner » par « la CLE a suspendu son activité le temps du renouvellement des instances » (O. SIMEON, A-M. DEFAY)
Page 14	- Modifier la mise en page pour que l'ensemble des membres du Bureau apparaissent sur une même page et ceux de la commission Inter-SAGE sur une même colonne (O. SIMEON)
Page 16	- Préciser la date de l'avis sur le projet de réaménagement des sables miniers de Pontgibaud (O. SIMEON)
Page 17	- Préciser que la CLE est consultée dans le cadre des projets IOTA soumis à autorisation et informée pour ceux soumis à déclaration (C. BOISSON) - Préciser que la liste est non exhaustive faute de la transmission des dossiers de déclaration concernant le Puy-de-Dôme par les services de l'Etat (C. BOISSON) - Préciser que les premiers dossiers d'autorisation ont été seulement transmis pour information car le SAGE n'était pas approuvé, que les dossiers d'autorisation des plans d'eau de Chapdes et du Montel n'ont pas été soumis à la CLE pour avis contrairement à la procédure normale et que pour le plan d'eau des Gravières la nouvelle CLE n'était pas encore installée. Pour ce dernier des recommandations techniques ont toutefois été transmises (P. ESTIER) - Corriger la faute sur le « Douzenan » (G. JOURNET)
Page 18	- Préciser que la réunion technique sur la Chaîne des Puy s'inscrit dans le cadre de la Commission Inter-SAGE Sioule et Allier Aval (O. SIMEON) - Arrondir les pourcentages dans le graphique présentant la répartition du temps de travail (R. RIDEAU) - Ne prendre en compte que les réunions auxquelles l'animatrice a participé durant l'année 2014 (O. SIMEON) - Dans le zoom, préciser qu'il s'agit du projet de SDAGE dans le titre et que c'est le Comité de Bassin qui a rédigé le futur SDAGE (O. SIMEON)
Page 20	- Remplacer « actions menées par l'EP Loire » par « actions menées par la cellule d'animation » (O. SIMEON) - Adapter la rédaction pour mettre en avant que le travail d'inventaire restera très précis malgré une adaptation de la méthodologie réglementaire (P. ESTIER)
Page 22	- Remplacer « actions menées par l'EP Loire » par « actions menées par la cellule d'animation » (O. SIMEON)
Page 23	- Ajouter le titre « actions menées par l'EP Loire dans le bassin de la Sioule » (O. SIMEON)
Page 24	- Modifier « projet de Contrat territorial » dans la première phrase par « territoire du Contrat Territorial » (O. SIMEON)
Page 25	- Préciser qu'il s'agit de la programmation 2014 du Contrat Territorial (O. SIMEON)
Page 26	- Remplacer « Rivière de contournement » par « dispositif de franchissement » (O. SIMEON, V. JOURDAN, R. RIDEAU)
Page 27	- Ajouter un titre au tableau (O. SIMEON)
Page 28	- Préciser la date de la Conférence (O. SIMEON) - Ajouter un paragraphe sur le « Grand Départ » organisé par Les Navigateurs en septembre 2014 (O. SIMEON)
Page 29	- Préciser que la CLE sera consultée sur le projet de SDAGE et de PGRI en 2015 (O. SIMEON)

L'analyse du rapport d'activité a permis d'introduire plusieurs débats.

Le Bureau s'interroge sur le fait que des dossiers d'autorisation n'ont pas été transmis à la CLE pour avis contrairement à la procédure réglementaire et craignent que cela fasse un précédent, d'autant plus que les dossiers posaient problème.

Jean MICHEL demande si un courrier a été adressé au Préfet pour lui notifier les faits.

Pascal ESTIER précise qu'un courrier commun avec la CLE des SAGE du Puy-de-Dôme est en préparation pour alerter sur les problèmes rencontrés avec les services de l'Etat en phase de mise en œuvre des SAGE. Ce problème sera clairement évoqué.

Céline BOISSON indique que des entretiens téléphoniques et des mails ont d'ores et déjà été réalisés pour éviter que ce problème ne se reproduise et pour que les dossiers de déclaration soient transmis à la CLE conformément au code de l'environnement. Cela semble insuffisant, d'où la nécessité d'un courrier.

Le rapport d'activité sera diffusé par mail à l'ensemble des communes, communautés de communes, syndicats, conseillers régionaux et généraux du bassin ainsi qu'aux partenaires techniques et financiers. Il sera consultable sur le site Internet du SAGE (www.sage-sioule.fr). Le budget de communication ne permet pas de réaliser des impressions et diffusion papier.

Lors de la diffusion par mail, les collectivités seront invitées à relayer les informations qui les intéressent plus particulièrement dans leurs bulletins d'information.

Avis sur le dossier d'autorisation irrigation 2015 du Puy-de-Dôme

Céline BOISSON présente le dossier et rappelle les points de compatibilité du projet avec le SAGE ainsi que les manques. L'analyse du dossier est fournie en annexe. Seuls les éléments de débats et les précisions apportées sont retranscrits.

ANALYSE DU DOSSIER	REPONSES - COMMENTAIRES
La nature des ouvrages permettant le pompage et l'irrigation n'est pas présentée (type de pompe, seuil, système d'irrigation, justification du débit prélevé).	Béatrice RAYNAUD précise que ce n'est pas l'objet du dossier. Une autorisation a déjà été délivrée sur l'ouvrage permettant l'irrigation. Nicolas BONNEFOUS ajoute que la Chambre d'Agriculture ne dispose pas de ces informations. Il faudrait se rapprocher des services police de l'eau.
Le bassin de la Sioule n'apparait pas explicitement dans l'analyse de la répartition des ressources, de même que la délimitation précise des sous bassins (Allier rive gauche amont et aval notamment).	Nicolas BONNEFOUS précise que la part représentant la Sioule est dérisoire mais à l'avenir elle sera ressortie.
L'identification des cultures irriguées pour chaque point de prélèvement n'est pas présentée dans le dossier.	/
Aucun détail sur le suivi des conditions hydrologiques des cours d'eau proposé par la CA 63	Nicolas BONNEFOUS précise que la Chambre participe au comité sécheresse. Les suivis

n'est donné (fréquence, nature des paramètres suivis, …). Le bon fonctionnement des milieux, notamment sur le Tyx, en dépend.	hydrologiques se feront par ce biais. Dès les débits d'alerte et de crise franchis, les restrictions d'usages qui s'imposent seront mises en œuvre.
La compatibilité avec les SAGE Sioule et Dore n'est pas étudiée alors qu'ils sont tous les deux approuvés.	Olivier SIMEON précise que le Bureau ne pourra uniquement demander une analyse de la compatibilité avec le SAGE Sioule.
Les impacts sur les milieux aquatiques mériteraient d'être plus développés (état des milieux, objectifs DCE, catégorie piscicole, zones à enjeux à proximité comme les frayères ou les zones humides, …).	Béatrice RAYNAUD confirme que la notice d'incidence mériterait d'être approfondie.
Il en est de même pour les impacts de l'irrigation sur les autres usages.	/
Le projet est compatible avec le SAGE Sioule.	/

Après examen du dossier, les membres du Bureau :

- **Considèrent que le dossier fourni manque de précision**. Le bassin de la Sioule n'apparait pas explicitement dans l'analyse de la répartition des ressources, de même que la délimitation précise des sous bassins (Allier rive gauche amont et aval notamment). Pour chaque point de prélèvement, ni nature des cultures, ni la période présumée d'irrigation ne sont présentées. Les impacts sur les milieux aquatiques restent très peu développés et ceux sur les autres usages non appréhendés. La compatibilité avec le SAGE Sioule n'est pas étudiée.

- **Considèrent qu'il serait utile à la CLE,** même si cela ne fait pas l'objet du présent dossier, **de préciser la nature des ouvrages permettant le prélèvement et l'irrigation** (ouvrage/seuil, implantation par rapport au cours d'eau, système d'irrigation, …)

- **Considèrent que les prélèvements prévus ne devraient pas déclasser le bon état du Sioulot et être une cause du maintien du déclassement au bon état sur le Tyx (état médiocre)**. En effet, les prélèvements seront probablement anecdotiques compte tenu des caractéristiques hydrologiques au droit des points de prélèvements et de la nature des cultures potentiellement irriguées.

- **Considèrent que le projet est compatible avec les objectifs du SAGE Sioule** et notamment avec sa disposition D. 3.2.1 portant sur les économies d'eau. Les méthodes de maîtrise des apports d'irrigation comme IRRICONSEIL et IRRINOV répondent aux exigences du SAGE à condition que la Chambre d'Agriculture du Puy-de-Dôme veille à leur bonne mise en œuvre.

Le Bureau émet un **AVIS FAVORABLE AVEC 4 RECOMMANDATIONS** aux demandes de prélèvement en eau superficielle pour l'irrigation dans le département du Puy-de-Dôme pour l'année 2015.

Recommandations

- Affiner la répartition des ressources en faisant ressortir le bassin de la Sioule
- Préciser la compatibilité du projet avec le SAGE Sioule
- Préciser les impacts sur les milieux aquatiques (état des milieux, objectifs environnementaux du SDAGE, catégorie piscicole, zones à enjeux à proximité comme les frayères ou les zones humides, …)
- Préciser les impacts sur les autres usages

Avis sur le curage de l'atterrissement situé au niveau de l'usine hydroélectrique de Montfermy

Céline BOISSON présente le dossier et rappelle les points de compatibilité du projet avec le SAGE ainsi que les manques. L'analyse du dossier est fournie en annexe. Ne pouvant être présent à la réunion, Maurice LEDRAPPIER a apporté quelques éclaircissements par téléphone la veille du Bureau. Ces éléments de précision ont été rapportés par Céline BOISSON lors de la réunion. Seul les éléments de débats et les précisions apportées sont retranscrits.

ANALYSE DU DOSSIER	REPONSES - COMMENTAIRES
Est-il judicieux d'intervenir si c'est pour recommencer dans quelques années ? La scarification des atterrissements a-t-elle été étudiée ?	Maurice LEDRAPPIER précise qu'EDF ne demandera pas à traiter les futurs atterrissements qui seraient amenés à se créer. Les atterrissements actuels seront également scarifiés et la végétation invasive sera traitée avec les déchets verts.
Les travaux répondent-ils uniquement à un enjeu de sécurité ou est-ce un moyen détourné d'augmenter la production ?	Maurice LEDRAPPIER confirme que les travaux ne répondent qu'à un enjeu de sécurité. La production hydroélectrique ne se pas impactée. Christian BAYET rappelle que de multiples atterrissements sont présents dans le lit de la Sioule en aval de l'usine hydroélectrique de Montfermy sans pour autant poser problème. Il est impensable de curer tous les atterrissements. Pascal ESTIER rappelle que de nombreux pêcheurs sont présents sur ce parcours et qu'à plusieurs reprises, ils ont souligné les problèmes qu'ils rencontrent suite au marnage des eaux y compris les aspects sécuritaires.
Les modalités d'exécution des travaux ne sont pas présentées.	Maurice LEDRAPPIER précise qu'elles ne sont pas encore établies à ce jour mais que toutes les précautions vis-à-vis du milieu aquatique seront prises. Vincent JOURDAN indique qu'il est nécessaire de connaître l'état post-travaux attendu pour mieux appréhender les impacts sur la rivière (profondeur de curage, …). Olivier SIMEON, soutenu par l'ensemble du Bureau, souligne que les modalités d'exécution des travaux risquent d'être plus impactantes que le retrait de l'atterrissement lui-même.
Le projet est incompatible avec les objectifs du SAGE mais les aspects sécuritaires peuvent prévaloir.	/

Les membres du Bureau expriment des avis nuancés globalement peu favorables au projet. Certains expriment un avis clairement défavorable surtout lié à l'imprécision du dossier. Finalement, le Bureau :

- **Considère que le projet de déplacement des atterrissements n'est pas abouti pour pouvoir se positionner favorablement ou non.** Le dossier, tel que fourni, manque de précision. Les objectifs du projet sont flous, les modalités d'exécution des travaux non fournies et l'état de la Sioule post-travaux non présenté.
- C**onsidère que les travaux sont moyennement justifiés au regard de leur impact potentiel sur le milieu aquatique et ses annexes**. Le Bureau entend les inquiétudes d'EDF vis-à-vis de la sécurité sur sa concession. Toutefois, de multiples atterrissements existent sur la Sioule entre l'usine hydroélectrique de Montfermy et la queue du barrage des Fades. La question de la sécurisation de tous les atterrissements se poserait alors. De plus, la réalisation des travaux risque de poser de gros impacts sur le milieu aquatique (batardeau, dégradation des berges et de la ripisylve, …).
- **Considère que le projet est incompatible avec l'objectif de préservation et de restauration des milieux aquatiques du SAGE Sioule**. A noter que la Sioule est aujourd'hui très proche du bon état (seul l'IBD est déclassant).

Ainsi, le Bureau **DIFFERE SON AVIS DANS L'ATTENTE D'UN DOSSIER FINALISE PERMETTANT DE SE POSITIONNER.**

Eléments à préciser

- Etat final de la Sioule (profondeur, surface de curage, …)
- Modalité d'exécution des travaux
- Impact sur les milieux aquatiques pendant et après travaux

Logo du SAGE

La chargée de communication de l'EP Loire a retravaillé sur le logo du SAGE. Tout en cherchant à respecter les volontés du Bureau, elle a essayé de styliser, moderniser et dynamiser le logo actuel.

Les propositions présentées ne satisfont pas les membres du Bureau :

Point positif :

- Le mot « Sioule » est bien mis en lumière par la taille de la police et par le soulignement du méandre

Points négatifs :

- La Chaine des Puys est mal retranscrite. Ils souhaitent conserver une ligne plus réaliste de la Chaine des Puys
- « SAGE » peut être écrit en majuscule
- Le méandre n'est pas suffisamment élargi et sa couleur n'évoque pas une rivière
- Les gouttes d'eau/bulle sont à supprimer

Les propositions sont à retravailler pour tenir compte des remarques.

Notice SAGE

La CLE souhaite vulgariser le SAGE pour faciliter sa lecture et son appropriation par le plus grand nombre. Elle a donc inscrit à son plan de communication et de sensibilisation la réalisation d'une brochure explicative, simple, pédagogique et illustrée.

Cette brochure permettra de présenter notamment :

- l'outil, son intérêt et ses étapes d'élaboration
- le bassin versant de la Sioule et ses enjeux
- les acteurs du SAGE
- le contenu du SAGE et sa portée juridique
- une clé de lecture simplifiée selon les catégories d'acteurs (collectivités, usagers, services de l'Etat, …)

Cette brochure se présentera sous forme de livret et sera diffusée par mailing aux acteurs locaux et mise en ligne sur le site internet du SAGE. Elle permettra de synthétiser en un seul document plusieurs pages du site Internet.

Nicole ROUAIRE s'interroge sur la pertinence du format livret alors que les informations sont déjà présentes sur le site.

Pascal ESTIER rappelle que pour encore un bon nombre de personne la lecture et l'impression d'un livret est plus facile et que ce format permet d'avoir toujours à porter de main l'essentiel du SAGE.

Béatrice RAYNAUD insiste sur l'intérêt d'une telle brochure pour faciliter le travail des services de l'Etat lors de l'instruction des dossiers.

Céline BOISSON présente le travail réalisé par la CLE du SAGE Loire en Rhône Alpes et le projet de brochure que Cécile FOURMARIER avait commencé à réaliser en 2009 avant son départ.

Le Bureau valide le contenu et le format de cette brochure explicative. Un projet sera présenté lors du prochain Bureau en avril 2015.

Questions diverses/ informations

➲ Rupture de digue sur un étang du Cotillon à Echassières

Vincent JOURDAN informe le Bureau sur la rupture de digue qui a eu lieu le 28 février 2015 sur un étang du Cotillon à Echassières. Un torrent de boues et de sédiments s'est déversé dans le ruisseau jusqu'à la Bouble. En plus des conséquences écologiques, l'impact sur la qualité des sédiments sur le long terme reste à déterminer. Des analyses sont en cours.

La DREAL avait interpellé le propriétaire sur les aspects non sécuritaires des digues des étangs. Ainsi, le plan d'eau aval avait déjà été mis en sécurité en 2013 et un dossier d'étude pour le second était en cours de réalisation.

Pascal ESTIER propose d'adresser un courrier au Préfet de l'Allier pour lui demander que la CLE soit informée au maximum à chaque étape de ce dossier jusqu'à réparation.

➲ Vidange « sauvage » du barrage de la Bourboule

Christian BAYET informe les membres du Bureau sur la vidange « sauvage » du barrage de la Bourboule qui a eu lieu le 13 février 2014. Cette catastrophe écologique a détruit 22km de la Dordogne soit jusqu'au barrage de Bort-les-Orgues. Les boues et sédiments ont en totalité recouvert le lit de la rivière, détruisant sur leur passage la faune, la flore et les habitats aquatiques. Les activités de loisirs et le cadre de vie sont anéantis pour plusieurs années.

La Fédération de pêche a porté plainte et une enquête a été ouverte. Agnès MOLLON précisent que le PNR des Volcans d'Auvergne serait prêt à s'associer à une collectivité locale qui envisagerait également de porter plainte. Christian BAYET se charge de motiver une collectivité.

A l'occasion de l'ouverture de la pêche le 14 mars prochain, une manifestation sur site est organisée pour dénoncer le problème des ouvrages en cours d'eau.

Christian BAYET propose que la CLE réalise un courrier de soutien. Cette proposition est validée par le Bureau.

➲ Prochaines réunions

La prochaine réunion du Bureau est fixée au jeudi 16 avril 2015 à 14h30 à St-Gervais-d'Auvergne dans les locaux du SMAD des Combrailles.

Le Forum des élus est fixé au 3 juillet 2015 à 13h30 à St-Gervais-d'Auvergne. Les salles restent à déterminer ainsi que le programme.

La séance est levée à 12h30.

Réunion du Bureau de la CLE du SAGE Sioule

10 mars 2015

Chantelle

Ordre du jour

- Validation du rapport d'activité 2014
- Avis sur le dossier d'autorisation irrigation 2015 du Puy-de-Dôme
- Avis sur le curage de l'atterrissement situé au niveau de l'usine hydroélectrique de Montfermy
- Logo du SAGE
- Notice SAGE
- Questions diverses/ informations

Ordre du jour

- **Validation du rapport d'activité 2014**
- Avis sur le dossier d'autorisation irrigation 2015 du Puy-de-Dôme
- Avis sur le curage de l'atterrissement situé au niveau de l'usine hydroélectrique de Montfermy
- Logo du SAGE
- Notice SAGE
- Questions diverses/ informations

Rapport d'activité 2014

Objectifs

- Faire un bilan des travaux réalisés durant l'année écoulée
- Dresser les perceptives de travail pour l'année suivante
- Prendre du recul sur l'activité de la CLE et de la cellule d'animation pour identifier les pistes d'amélioration (actions, organisation, …)

Outil de communication pour valoriser le travail effectué et améliorer la visibilité du SAGE

Pièce technique obligatoire pour le versement des subventions

Rapport d'activité 2014

Contenu (note de l'AELB)

- Présentation du SAGE et rappel du contexte (territoire, dates importantes, enjeux, CLE, organisation)
- Présentation des activités de la CLE et de son Bureau (réunions, ordres du jour, participants, décisions)
- Autres actions ou réunions suivies par la cellule d'animation
- Mise en œuvre du SAGE (tableau de bord et indicateurs, actions réalisées, contrat territorial, …)
- Actions de communication (actions d'information/communication, actions de sensibilisation)
- Budget et financements
- Analyse, bilan et perspectives (difficultés, améliorations possibles, prévisionnel pour l'année à venir, …)

Synthétique et clair pour une lecture agréable

Trame commune pour tous les SAGE

Ordre du jour

- Validation du rapport d'activité 2014
- **Avis sur le dossier d'autorisation irrigation 2015 du Puy-de-Dôme**
- Avis sur le curage de l'atterrissement situé au niveau de l'usine hydroélectrique de Montfermy
- Logo du SAGE
- Notice SAGE
- Questions diverses/ informations

Avis sur irrigation 2015 dans le Puy-de-Dôme

Présentation du projet

- Objectif : économique
- 104 irrigants pour 169 points de prélèvement dont 5 sur le bassin de la Sioule

Nom-Prénom	Société	Commune	Cours d'eau	Commune de situation du prélèvement	Section et n° du point de prélèvement	X(LB93)	Y(LB93)	Surface irriguée en 2014 (ha)	Consommation en 2014 (m3)	Surface irriguée prévue pour 2015 (ha)	Débit prélevé (m3/h)	Débit prélevé (l/s)
ARFEUILLE Jean	**EARL Arfeuille**	**Condat en Combrailles**	**Tyx**	**Saint-Avit**	**AL 134**	**663085**	**6528039**	**Nouveau point**		**7**	**25**	**6,94**
TOURNADRE Michel	EARL La Ferme de Massagettes	St-Pierre-Roche	Sioulot	Saint-Pierre Roche	ZE 126	686221	6516626	0	0	30	30	8 ,33
					ZE 63	686090	6516218					
					ZI 7	686008	6515425					
					ZI 8	685953	6515365					
					ZN 89	687296	6514282					

Retour des prélèvement sur le Tyx (2012)
Stabilité des prélèvements sur le Sioulot

Demande au cas où il y aurait une sècheresse importante

Avis sur irrigation 2015 dans le Puy-de-Dôme

Présentation du projet

- Ressources sollicitées essentiellement situées sur l'axe Allier

Sous bassin	Surface irriguée déclarée
Axe Allier	44,5%
Allier rive gauche amont	7,4%
Allier rive gauche aval	18,6%
Allier rive droite	1,5%
Dore	0,6%
Total superficiel	**72,6%**
Retenues	**19,4%**
Forages	**8,0%**

Sioule ? Délimitation des sous-bassins ?

Avis sur irrigation 2015 dans le Puy-de-Dôme

Présentation du projet

- Besoin pour 6 mois (avril à septembre 2015)

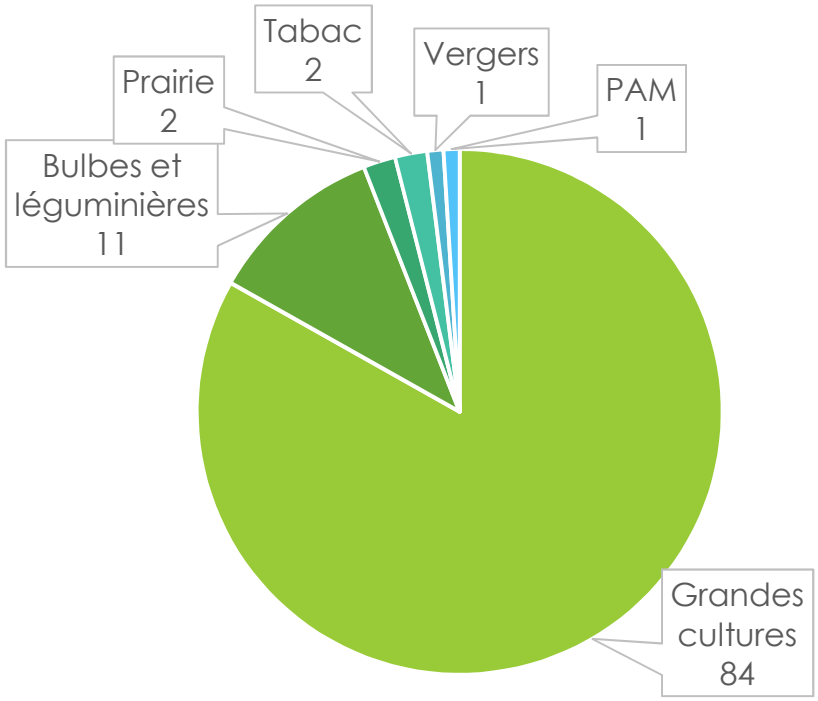

Sioule : exploitations de pomme de terre et vaches laitières ?

Avis sur irrigation 2015 dans le Puy-de-Dôme

Présentation du projet

- Sioulot : pression de prélèvement compatible avec le Qr
- Tyx : pression de prélèvement incompatible avec le Qr (arrêt des prélèvements en étiage si Q<56 l/s)

Cours d'eau	Cumul des débits de pompage maximum instantanés 2015 (l/s)	Cumul des débits de pompage maximum instantanés 2014 (l/s)	Somme des débits de pompage maximum instantanés individuels et collectifs (l/s)	1/10e du module estimé à l'aval des prélèvements (l/s)	Robustesse	QMNA5 estimé à l'aval des prélèvements (l/s)	Robustesse	QMNA 5 - Prélèvement (l/s)
Tyx	6,94	-	-	66	R	56	P	49,06
Sioulot	8,3	8,3	8,3	61	R	104	R	95,7
F : Fragile, P : Prudence, R : Robuste				*Débit réservé respecté*		*débit réservé non respecté*		

Moyen de contrôle ?

Impact sur les milieux aquatiques ?

Avis sur irrigation 2015 dans le Puy-de-Dôme

Analyse du projet

- Etat des masses d'eau : objectif de non dégradation vis-à-vis notamment de la morphologie (ouvrages/pompes ?)
- PAGD (D 3.2.1) : projet compatible (méthode IRRICONSEIL et IRRINOV pour maîtriser les apports en eau)
- Règlement (règle 3) : analyse impossible (ouvrages ?)

Masse d'eau	Etat écologique 2011	Etat chimique 2011	Objectif	Délais	Risque de non atteinte des objectifs	Liste 2
Le Sioulot	Bon	-	Bon état	2015	Oui (obstacle)	Oui
Le Tyx	Médiocre	-	Bon état	2015	Oui (hydrologie, obstacle, morphologie)	Oui

Dossier incomplet :

nature des ouvrages d'irrigation
natures des cultures
répartition des ressources
impacts sur les milieux aquatiques et sur les autres usages
suivi hydrologique
analyse de la compatibilité avec les SAGE

Avis sur irrigation 2015 dans le Puy-de-Dôme

Proposition d'avis

Avis FAVORABLE avec 3 réserves et 4 recommandations :

Réserves :

- Préciser la nature des ouvrages permettant le pompage et l'irrigation (type, implantation par rapport au cours d'eau, système d'irrigation)
- Justifier l'adéquation entre le prélèvement et les besoins en eau pour chaque exploitation
- Définir précisément les moyens de suivi des conditions hydrologiques et les protocoles de gestion des installations/ouvrages pour garantir le débit réservé des cours d'eau

Recommandations :

- Affiner la répartition des ressources en faisant ressortir le bassin de la Sioule
- Préciser la compatibilité du projet avec les SAGE Sioule et Dore
- Préciser les impacts sur les milieux aquatiques (état des milieux, objectifs DCE, catégorie piscicole, zones à enjeux à proximité comme les frayères ou les zones humides, …)
- Préciser les impacts sur les autres usages

Ordre du jour

- Validation du rapport d'activité 2014
- Avis sur le dossier d'autorisation irrigation 2015 du Puy-de-Dôme
- **Avis sur le curage de l'atterrissement situé au niveau de l'usine hydroélectrique de Montfermy**
- Logo du SAGE
- Notice SAGE
- Questions diverses/ informations

Avis sur le curage de l'atterrissement de Montfermy

Présentation du projet

- Surdimensionnement du lit de la Sioule suite à la mise en place de l'usine
- Energie potentielle de la Sioule importante
- Production de charge solide localement
- Faciès d'écoulement (2,50 km) et habitats (7,5 ha) cartographiés

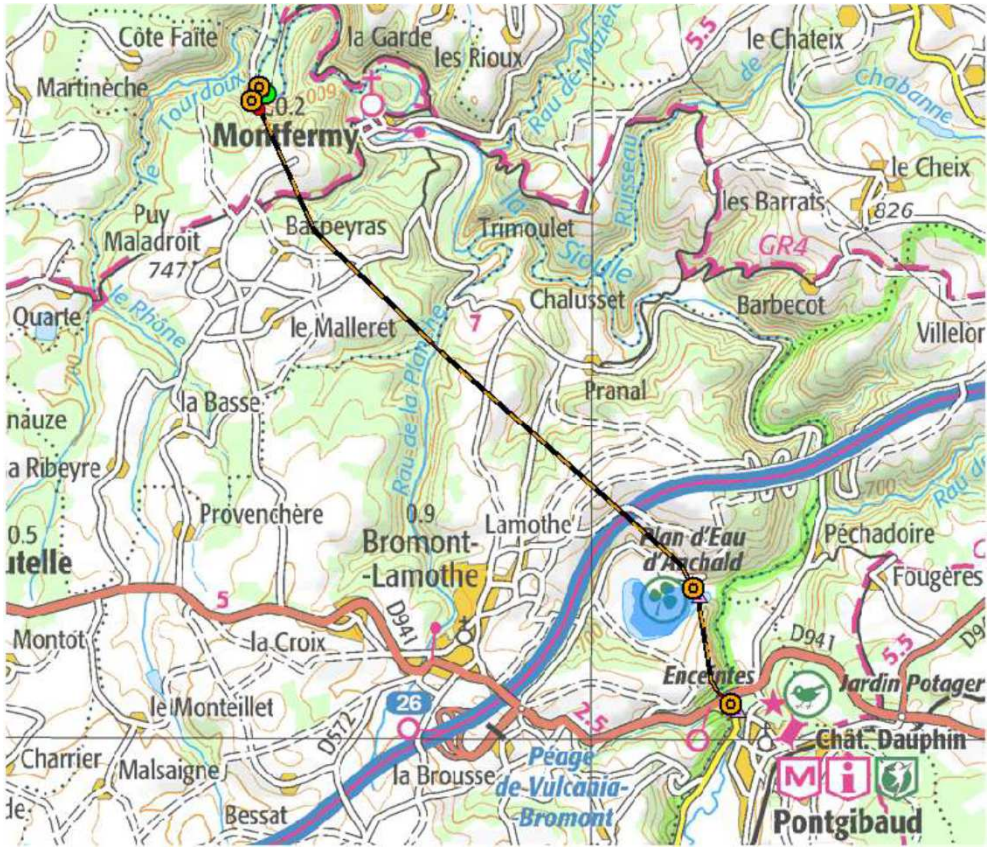

Auto-ajustement du lit de la Sioule en créant des atterrissements

Problème de sécurité publique (isolement de personne sur l'ilot)

Avis sur le curage de l'atterrissement de Montfermy

Présentation du projet

- Sur les parcelle de la concession de l'usine hydroélectrique de Montfermy (EDF)
- Curage du petit atterrissement (200 m3)
- Reconnexion du grand atterrissement à la berge rive gauche
- Création d'une piste d'accès pour les travaux (pas d'information précise)
- Travaux prévus en juillet (arrêt technique)

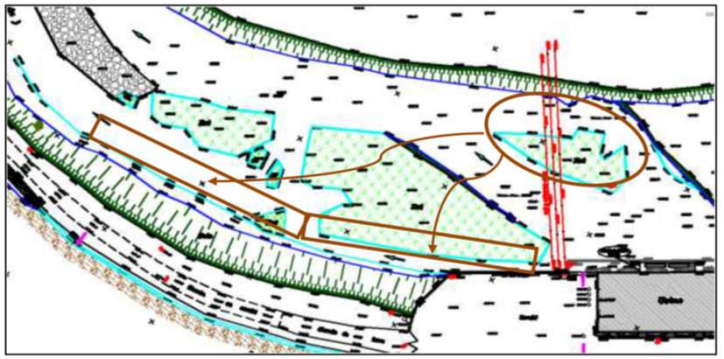

Objectif d'augmentation de la production ?

Intérêt si c'est pour recommencer ? Scarification ?

Période des travaux peu favorable

Avis sur le curage de l'atterrissement de Montfermy

Présentation du projet

- Site Natura 2000
- Curage de l'atterrissement : perte d'habitat d'intérêt communautaire (mégaphorbiaie) en mauvais état (espèces invasives)
- Piste d'accès : dans la ripisylve, habitat d'intérêt communautaire (aulnaie-frênais) en état moyen à mauvais (fragmentation)
- Présence de truite, chabot et lamproie de planer

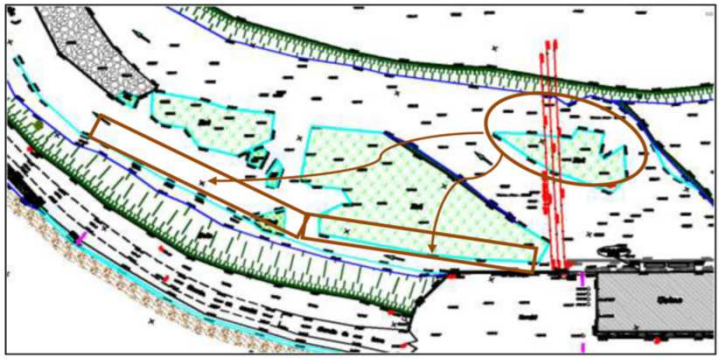

Impacts sur l'environnement peu détaillé

Avis sur le curage de l'atterrissement de Montfermy

Analyse du projet

- Etat des masses d'eau : veiller à ne pas dégrader la morphologie de la Sioule pour ne pas favoriser l'eutrophisation des eaux (IBD moyen)
- PAGD (objectif préservation des milieux) : projet incompatible
- Règlement (règle 3) : dérogation possible (sécurité publique)

Masse d'eau	Etat écologique 2011	Etat chimique 2011	Objectif	Délais	Risque de non atteinte des objectifs	Liste 2
La Sioule depuis Olby jusqu'à la retenue des Fades-Besserve	Moyen	-	Bon état	2015	Oui (macropolluants)	Oui

Dossier incomplet :

Objectif peu clair
Impacts modérés mais présents / solution non pérenne
analyse de la compatibilité avec les SAGE

Avis sur le curage de l'atterrissement de Montfermy

Proposition d'avis

Avis FAVORABLE avec 7 recommandations :

- Clarifier les objectifs du projet
- Réfléchir à une solution plus durable et plus respectueuse de l'environnement. La scarification des 2 atterrissements pourrait être étudiée comme solution alternative.
- Clarifier le déroulement présumé des travaux.
- Réaliser les travaux durant le mois de septembre pour éviter les perturbations sur la faune.
- Réaliser les travaux depuis la berge lorsque cela est possible et mettre en place des batardeaux le cas échéant.
- Veiller à la non dégradation des berges et de la ripisylve.
- Compléter le dossier vis-à-vis des éléments manquants (notice d'incidence Natura 2000, compatibilité avec le SDAGE et le SAGE)

Ordre du jour

- Validation du rapport d'activité 2014
- Avis sur le dossier d'autorisation irrigation 2015 du Puy-de-Dôme
- Avis sur le curage de l'atterrissement situé au niveau de l'usine hydroélectrique de Montfermy
- **Logo du SAGE**
- Notice SAGE
- Questions diverses/ informations

Logo du SAGE

Attentes

- Ligne de la Chaîne des Puys
- Méandre de Queuille, en retravaillant peut être avec le S de SAGE ou Sioule
- Format paysage
- Couleur verte et bleu pour rester proche du logo du contrat territorial

Représentation du territoire

Mettre en avant le mot « Sioule »

Logo du SAGE

SAGE
SIOULE

SIOULE
Le SAGE

SioULE
Le SAGE

SAGE
SIOULE

SIOULE
Schéma d'aménagement et de gestion des eaux

Logo du SAGE

SAGE
SIOULE

SAGE
SIOULE

sage
SIOULE

SAGE
SIOULE

sage
SIOULE

Ordre du jour

- Validation du rapport d'activité 2014
- Avis sur le dossier d'autorisation irrigation 2015 du Puy-de-Dôme
- Avis sur le curage de l'atterrissement situé au niveau de l'usine hydroélectrique de Montfermy
- Logo du SAGE
- **Notice SAGE**
- Questions diverses/ informations

Notice SAGE

Contenu

- Définir l'outil SAGE
- Rappeler l'historique du SAGE Sioule et les grandes dates d'élaboration
- Présenter le territoire et ses enjeux
- Présenter les acteurs
- Expliciter le contenu du SAGE et sa portée juridique
- Faciliter la lecture du SAGE

Simple, explicative, pédagogique, illustrée

Ordre du jour

- Validation du rapport d'activité 2014
- Avis sur le dossier d'autorisation irrigation 2015 du Puy-de-Dôme
- Avis sur le curage de l'atterrissement situé au niveau de l'usine hydroélectrique de Montfermy
- Logo du SAGE
- Notice SAGE
- **Questions diverses/ informations**

Questions diverses - information

- Rupture de digue d'un plan d'eau à Echassière

Merci